



Description d'un bien informatique en vente

Par **Vega_old**, le **12/12/2007** à **20:24**

J'ai acheté un disque dur à un "grand" marchand en ligne.

Sur le site, sur la page d'achat, est simplement énoncé le nom du disque complet (nom + capacité + nbre de tours par minute) sans aucune autre notion (bulk, OEM, boîte...).

J'ai reçu le disque SEUL dans son emballage. Je soutiens qu'il me doit le disque "normal" avec BOITE, câble, visserie.. puisque rien n'était précisé, et lui, le vendeur, me soutient qu'il a raison car la fiche en ligne de l'article ne mentionnait justement pas bulk, OEM ou même "boîte".

N'y a-t-il pas fraude ou erreur de sa part ? Et si oui, sur quel texte de loi puis-je m'appuyer ?

Merci par avance pour vos réponses.